

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes handicapées,
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative,
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy
www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774

**haute
savoie**
le Département


LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE



**Maison Départementale
des Sports
et de la Vie Associative**

FORMATION

LES BASES DE LA FONCTION EMPLOYEUR DANS SON ASSOCIATION

*Livret de contenu
(2023-08-V3)*

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **les bases de la fonction employeur dans son association** » dont le but est de former les dirigeants associatifs à la gestion d'un emploi depuis la phase de recrutement jusqu'à celle de la fin de collaboration.

OBJECTIFS GENERAUX



- Identifier les différentes phases de vie d'un emploi.
- Connaître ses obligations légales en tant qu'employeur.
- Assurer le suivi du salarié.
- Gérer la fin d'une collaboration.

PUBLIC CIBLE



- Structures associatives employeuses.
- Structures associatives en projet de recrutement.
- Inscription possible pour 1, 2, 3 ou 4 modules, en fonction de vos besoins.

FORMATEURS :

Roch Emmanuel : conseiller et formateur vie associative

Duchesne Audrey : conseillère et formatrice spécialisée emploi sport et animation

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Partie 1	6 juin	Maison départementale des sports et de la vie associative	18h – 21h
Partie 2	17 octobre	Annecy	18h – 21h
Partie 3	11 décembre	Annecy	18h – 21h

CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU DE LA FORMATION



Module 1 : Préparer le recrutement et l'accueil du salarié

- Rédiger et diffuser une annonce de poste
- Sélectionner, recevoir et mener un entretien d'embauche
- Rédiger le contrat de travail et les démarches administratives liés aux charges
- Préparer le poste du salarié, favoriser son intégration

MODULE 2 : Mettre en œuvre le suivi de son salarié

- Entretiens annuels et entretiens professionnels.
- Evolution de carrière, primes et salaires.
- Plan de développement des compétences.

MODULE 3 : Appliquer les procédures de fin d'une collaboration avec un salarié

- La notion de faute simple, lourde, grave.
- Les procédures de fin de contrat : licenciement, démission, rupture conventionnelle...

Prérequis :

Être employeur ou en projet de recrutement.

Délai d'accès :

72 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

Tarifs :

- Salariés - Indépendants : 40 euros/heure.
- Bénévoles associatifs et particuliers : 20 euros/heure.
- Volontaires SC : 5 euros/heure.

Organisation pédagogique :

Formation en présentiel.

Interactive, questions/réponses, projections vidéo, cas pratiques collectifs, documentation et outils, partage d'expériences...

Evaluation :

Formative menée tout au long de la formation par des études de cas. A la fin de chaque module par des questionnaire.